

mon séjour dans la ville éternelle, je résolus, tout à mon arrivée, d'y faire une retraite. Et comme je ne songeais à prendre aucune détermination avant plusieurs mois, je ne crus pas aller contre les conseils du P. Morin en demandant au R. P. de Villefort, à qui j'avais été recommandé par lui et dont l'excellent accueil et l'expression de sainteté m'avaient tout d'abord séduit, la permission de faire une retraite à Saint-Eusèbe sous sa direction.

“Malgré la distance qui sépare cette maison de celle du Gésu il voulut bien y consentir et j'entraî en retraite au commencement de novembre, dans un grand état de calme et de paix intérieure. Au bout de quelques jours, le P. de Villefort, voyant cette disposition de mon âme, me proposa de procéder à l'élection. Je lui répondis que je n'en avais pas l'intention et que je comptais faire à Pâques, dans ce but spécial, une seconde retraite. Il insista en m'engageant à essayer, ajoutant que ce serait toujours une préparation et que si la lumière ne se faisait pas suffisamment, rien ne m'empêcherait alors de recourir à une seconde retraite. Je me conformai à son avis, et après avoir pesé devant Dieu et mis par écrit, selon la méthode de saint Ignace, les diverses raisons qui me portaient soit chez les Jésuites, soit chez les Dominicains, je demeurai indécis et attendis le P. de Villefort, pour les lui communiquer. Celui-ci, après les avoir lues, me dit sans hésiter : “Offrez-vous au P. Lacordaire, et demain, en célébrant la sainte messe, remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite, en fixant votre vocation.”

“Malgré une décision si nette et si désintéressée, je ne pouvais encore me résoudre à la suivre ; je voulais profiter de mon séjour à Rome pour la soumettre au Souverain Pontife et recevoir de la bouche du vicaire de Jésus-Christ une réponse qui me fixât pour toujours. J'obtins donc une audience de Grégoire XVI, qui, après avoir entendu l'exposé de mes hésitations, se contenta de répondre avec cette admirable prudence qui caractérise le Saint-Siège : “Les deux ordres ont été fondés par de grands saints ; tous les deux ont donné à l'Eglise de grands saints, et dans les deux on peut devenir un grand saint.”

“Je m'inclinai devant cette réponse ; mais je n'étais pas plus avancé. Je voulus alors avoir le jugement du père général de la Compagnie de Jésus, et l'excellent P. de